COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Arrêté du Conseil communal relatif à la nomination d'un membre au Conseil général ainsi que d'un suppléant

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général suite à la démission de Mme Sandra Berger ;

vu les résultats de l'élection du Conseil général, du 21 avril 2024 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

vu le règlement général de commune, du 11 décembre 2017 ;

arrête :

Art. 1er : Monsieur Olti Ismaili, suppléant de la liste parti Libéral-Radical de La Grande Béroche, liste à laquelle appartient un siège vacant, est proclamé élu au Conseil général.

Art. 2 : Monsieur François Del Rio, vient-ensuite de la liste du parti Libéral-Radical de La Grande Béroche, liste à laquelle appartient un siège vacant, est proclamé suppléant au Conseil général.

Art. 3 : Le présent arrêt sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition aux conseillers proclamés.

Art. 4 : Leur nomination prend effet au 28 février 2025.

La Grande Béroche, le 24 février 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président, Thierry Pittet

Le secrétaire, Maxime Rognon